

**Conseil municipal**  
**Réunion Mardi 7 MARS 2017**  
**COMPTE RENDU**

**Présents** : MM ARRONDEAU – PAGE – MOUTTE- DUVEAU – COUTABLE - Mmes LENOIR – LE CLAINCHE – MORIN - LEROY

**Excusés** : Mme NICIER – M. FOLTZENLOGEL  
Secrétaire : Mme LENOIR

**PARTICIPATION CITOYENNE** : Intervention de la gendarmerie pour la présentation de l'action. M Détryat Major de la brigade de Chinon présente l'action et quelques exemples. Le principe de la participation citoyenne est un partenariat entre les habitants, la municipalité, la gendarmerie, la Préfecture. Ce partenariat complète les actions de prévention en renforçant la solidarité de voisinage.

Le conseil municipal est favorable :  
à la mise en place de cette action et  
à l'organisation d'une réunion publique à prévoir avec la gendarmerie

Une date sera retenue pour organiser une réunion publique. L'information sera donnée aux habitants.

**OPAH du chinonais** = L'opération programmée pour l'amélioration de l'Habitat est portée par la communauté de communes CHINON VIENNE ET LOIRE.

Elle a débuté en janvier 2017.

SOLIHA = SOLIDAIRE POUR L'HABITAT (ancien PACT) est chargée de l'animation de cette opération qui se déroulera sur 3 ans.

2 types de logements sont inscrits dans le programme :

Logements occupés par le propriétaire

Logements locatifs

Selon la situation les aides sont légèrement différentes :

Pour les propriétaires occupants les conditions de ressources rentrent dans le calcul des aides

Pour les propriétaires bailleurs, les ressources ne sont pas prises en compte mais les aides sont légèrement inférieures.

La priorité est mise sur l'isolation thermique à l'adaptabilité

Des permanences seront organisées toutes les semaines par SOLIHA :

à CINAIS le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 16 h

A Chinon les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 16 h

A Avoine le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 16 h

**PEUPLERAIES** : l'abattage de la parcelle 4 et l'allée vont commencer dès que possible (avant l'été)

M PAGE fait état de programme proposé par l'ONF :

**PROPOSITION DE TRAVAUX POUR 2017** =

- élagage parcelles 3 et 5 (entrée du marais à gauche) et
- dégagement mécanique parcelles 3 - 5

VENTE 2017 = Compte tenu des dégâts causés par la tempête du 6 mars, les parcelles 1 (Pissot) et 6 (Preau) seront vendues en totalité – voir les dégâts causés vers Frau.

Délibération à prendre : décision de vendre

L'ONF marquera les pieds et fera l'estimation qui sera soumise au prochain conseil

#### PEUPLERAIES DU CENTRE :

M PAGE donne les informations contenues dans la Lettre « Peuplier du Centre »

EVOLUTION du CASTOR.

EVOLUTION DE LA FILIERE

Etat du bord de route entre la limite de CINAIS et le bourg : Proposition NETTOYAGE par des volontaires pour récupération du bois gratuitement. Cette proposition est faite afin d'éviter les chutes d'arbres.

A organiser en concertation avec le STA

#### Installation du réseau GAZ dans le bourg et sur le lotissement « Les Chilleveaux » :

Objet de la délibération : notre participation financière d'équilibre

Après délibération, le conseil municipal estime que nous pouvons réaliser ce réseau et nous engager sur ces estimations.

ECOLE : demande de subvention pour le déplacement des 4 classes à Talmont en fin d'année scolaire 12 élèves domiciliés à Thizay – le déplacement se fait sur 2 jours et une nuit.

Le conseil municipal accorde une aide de 20 €/élève domicilié à Thizay

BATIMENT : Diagnostic de l'ADAC sur le bâtiment

Rappel que nous devrions prendre une décision sur le traitement de la toiture qui contient de l'amiante.

La proposition : refaire la toiture en installant des panneaux photovoltaïques

Nous avons rencontré le SIEIL 37 qui est compétent :

Tout accord est soumis à une préétude qui pourrait être réalisée par le SIEIL après avis favorable du conseil municipal.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour la réalisation de la préétude.

#### Question supplémentaire à l'OJ : Déclaration d'Intention d'aliéner un bien situé Rue

Chèvre : = pas de préemption de la commune

#### ELECTIONS : Formation bureau de vote les 23 Avril et 7 Mai

CCCVL : Rapport d'activité 2015 de la CCCVL

CIAS : désignation d'une ou deux personnes relais -> être en veille auprès du public âgé

- ➔ faire remonter des situations isolées vers le CIAS
- ➔ informer les personnes âgées des activités existantes
- ➔ être à l'écoute des besoins, les communiquer au CIAS et contribuer au développement de nouvelles actions
- ➔ prévoir 2 à 3 réunions par an
  - Mmes Anne-Marie MEIGNENT – Mme Emmelyne MORIN

PROJET SOCIAL du chinonais : Désignation de 2 élus :

- Mmes Marianne LE CLAINCHE – Marylène NICIER

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi de 13h15 à 16h15 Jeudi de 8h à 13h	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : comunedethizay@wanadoo.fr
---	---	--

## Questions diverses :

**SIGNATURE DU CONTRAT DE RURALITE le 14 MARS : nous avons présenté le projet de viabilisation du lotissement et l'effacement des réseaux.**

Visite de M. BAUMEL -

Sujets abordés = l'intercommunalité, la téléphonie mobile, école, finances, bibliothèque,

Visite de Mme RIOCREUX . Sujets abordés : l'intercommunalité, la métropole de Tours, les finances, l'école, la bibliothèque, etc.

### MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION :

Décisions de l'Etat : les communes ne reçoivent plus les demandes de CNI (par contre nous devons aider les personnes à déposer, via internet, une pré-demande)

INSEE : pour la révision des listes électorales, l'organisation actuelle est la suivante : une commission de révision est désignée dans chaque commune par le sous préfet et le président du Tribunal de Grande Instance. Cette commission gère les radiations et les inscriptions

A l'avenir : les personnes s'inscriront sur un répertoire électoral unique (REU), qui sera géré par l'INSEE

STEP : mise en route en mars/avril

Commission des finances avant le budget : 28 mars 18 H

PROCHAIN CONSEIL => vote du budget - le 04 AVRIL à 19 H

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi de 13h15 à 16h15 Jeudi de 8h à 13h	☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : comunedethizay@wanadoo.fr
---	---	--